

J'inscris mon enfant

Nom (majuscules) :
 Prénom :
 et je coche la (ou les) case(s) correspondant au choix de mon enfant :

ATTENTION

Pour les stages **Multi activités de pleine nature** pour les 9-14 ans, prévoir son propre matériel (vélo, casque) en bon état de fonctionnement.

STAGES À LA DEMI-JOURNÉE	24 au 28 oct.	31 oct. au 4 nov.
Pour les 6/8 ans		
Natation 9h45 à 11h Piscine Domaine Universitaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Natation 11h à 12h15 Piscine Domaine Universitaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Escalade 9h45 à 12h Gymnase Jean-Pierre Boy	<input type="checkbox"/>	
Escalade 9h45 à 12h Gymnase Colette Besson		<input type="checkbox"/>
Yoga 9h45 à 12h Salle d'évolution Joliot Curie	<input type="checkbox"/>	
Pour les 9/14 ans		
Natation 9h45 à 11h Piscine Domaine Universitaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Natation 11h à 12h15 Piscine Domaine Universitaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Yoga 9h45 à 12h Salle d'évolution Joliot Curie		<input type="checkbox"/>
Rollers – Jeux collectifs américains 13h30 à 17h30 Gymnase Henri Maurice		<input type="checkbox"/>
Escalade sur sites naturels 13h30 à 17h30 Gymnase Jean-Pierre Boy	<input type="checkbox"/>	
Multi activités de pleine nature (vélo – orientation – randonnée – roller) 13h30 à 17h30 Gymnase Jean-Pierre Boy	<input type="checkbox"/>	
Multi activités de pleine nature (vélo – orientation – randonnée – roller) 13h30 à 17h30 Gymnase Colette Besson		<input type="checkbox"/>

L'enfant reste sous la responsabilité de la Ville pendant toute la durée de la séance sportive. Dès qu'elle a pris fin, l'enfant est à nouveau placé sous la garde juridique de ses parents qui l'ont autorisé à rentrer seul au domicile, ou qui ont convenu avec lui d'aller le chercher ou de le faire récupérer par une personne de leur choix. La Ville n'assume plus aucune charge de l'enfant dès la fin de la séance.

AUTOMNE'SPORTS 2022

Les dates

Semaine de 5 jours
du 24 au 28 octobre 2022

Semaine de 4 jours
du 31 octobre au 04 novembre 2022

Pour qui ?

Les enfants de 6 à 14 ans

Quand ?

Accueil dans les gymnases aux heures indiquées avec début des activités sportives 15 minutes après

Les thèmes

Natation, Yoga, Escalade, Vélo, Roller, Orientation, Randonnée, jeux collectifs américains

Attention ! La tarification évolue :

STAGES SPORTIFS	TARIFS MARTINÉROIS QF CAF (€)								TARIFS NON MARTINÉROIS (€)	
	< 300		301 à 600		601 à 1600		>1600		S1	S2
	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2		
Escalade, Yoga 9h45 à 12h	7,5	6	11,25	9	15	12	20	16	30	24
Natation 9h45 à 11h ou 11h à 12h15	10	8	15	12	20	16	30	24	40	32
• Rollers/jeux collectifs américains • Escalade sur sites naturels • Multi activités de pleine nature 13h30 à 17h30	15	12	22,5	18	30	24	45	36	60	48

S1 : 24 au 28 octobre (5 jours)
 S2 : 31 octobre au 4 novembre (4 jours)

PAIEMENT

Une facture vous sera adressée une fois les activités effectuées par votre enfant. Pour bénéficier de la prise en charge du COS SMH, la facture devra être acquittée, puis transmise par vos soins auprès du Comité Social.

Inscriptions

Attention : 2 périodes d'inscription (prioritaires/non prioritaires) :

Période 1 (enfants martinérois PRIORITAIRES) : du lundi 12 septembre 2022 à partir de 9h au vendredi 14 octobre 2022

Période 2 (enfants non martinérois ou enfants déjà inscrits sur l'année 2022 -2023 sur une EMS escalade ou natation) : du lundi 19 septembre 2022 à partir de 9h au vendredi 14 octobre 2022

> En ligne sur l'Espace citoyens

> Au service des sports, annexe Croizat, 135 avenue Ambroise Croizat
9h à 12h et 13h30 à 17h

Renseignements

> Auprès des éducateurs sportifs des groupes scolaires.

> Sur le site www.saintmartindheres.fr (rubrique cadre de vie)

> Au service des sports 04 56 58 32 76



L'école municipale des sports

2022
2023

Enfants 6 - 14 ans



Stages sportifs

AUTOMNE'SPORTS 2022
du 24 oct. au 4 nov. 2022
4 ou 5 jours

INSCRIPTION OBLIGATOIRE À PARTIR DU 12 SEPT. OU 19 SEPT.*
*Voir conditions rubrique inscriptions

Direction de la communication de la ville de Saint-Martin-d'Hères - CN - Septembre 2022

Stages sportifs

Du 24 au 28 octobre 2022 et
du 31 octobre au 04 novembre 2022

ATTENTION :

Ne sont pas prioritaires pour les stages de natation ou d'escalade proposés dans ce programme, les enfants qui sont déjà inscrits à l'année à l'EMS natation ou escalade du mercredi.

Toutefois, ils peuvent s'inscrire sur une liste d'attente.

Pour les 6/8 ans

De 9h45 à 12h :

ESCALADE

Gymnase Jean-Pierre Boy 24 au 28 octobre

Gymnase Colette Besson 31 octobre au 04 novembre

YOGA

Salle d'évolution Joliot-Curie 24 au 28 octobre

De 9h45 à 11h ou de 11h à 12h 15 :

NATATION

Piscine du domaine universitaire



Pour les 9/14 ans :

De 9h45 à 12h :

YOGA

Salle d'évolution Joliot-Curie 31 octobre au 04 novembre

De 9h45 à 11h ou de 11h à 12h 15 :

NATATION

Piscine du domaine universitaire

De 13h30 à 17h30 :

ESCALADE SUR SITES NATURELS

Gymnase Jean-Pierre Boy 24 au 28 octobre

MULTI ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

(vélo – orientation – randonnée – Roller)

Gymnase Jean-Pierre Boy 24 au 28 octobre

Gymnase Colette Besson 31 octobre au 04 novembre

ROLLER - JEUX COLLECTIFS AMÉRICAINS

Gymnase Henri Maurice 31 octobre au 04 novembre



INSCRIPTION AUTOMNE'SPORTS 2022

Je soussigné(e)

Qualité : père mère tuteur

NOM (majuscules) :

Prénom :

Code postal : Adresse :

Ville :

Téléphone (1) : Téléphone (2) :

Je déclare

Être investi vis-à-vis de ce mineur de l'exercice de l'autorité parentale conjointe avec Mme/M.

Être l'unique détenteur de l'autorité parentale.

Je m'engage

À prévenir le service de tout changement intervenu dans l'exercice de l'autorité parentale.

En cas d'urgence

Autre personne à contacter :

Lien de parenté :

NOM (majuscules) :

Prénom :

Téléphone (1) : Téléphone (2) :

J'inscris l'enfant

NOM (majuscules) :

Prénom :

Adresse (si différente) :

Date de naissance :

Établissement scolaire fréquenté en 2022/2023 :

Problèmes de santé :

Accompagnement par une AVS sur le temps scolaire : oui non

Je l'autorise

À participer aux activités sportives proposées dans le cadre de Automne'Sports 2022 intra et extra muros.

Je déclare que mon enfant ne présente pas de contre-indication médicale pour les activités choisies.

Je donne l'autorisation de pratiquer tout geste chirurgical et une anesthésie en cas d'urgence.

Je certifie que mon enfant est assuré contre les risques extra-scolaires.

J'autorise mon enfant à être filmé et/ou photographié.

J'autorise mon enfant à rentrer seul.w

À Saint-Martin-d'Hères, le.....

Signature du (des) parent(s) :